



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE
GROUPE SCOLAIRE PRIVE L'ESPÉRANCE

QU'EST-CE QUE L'APEL ?

L'APEL est la seule association de parents d'élèves reconnue par l'enseignement privé catholique. C'est une association (Loi 1901) qui est présente au niveau local, départemental, régional et national. Elle met à la disposition des parents d'élèves de l'Enseignement privé catholique différents services d'informations et d'aides aux familles.

QU'EST-CE QUE L'APEL ESPERANCE ?

L'APEL du Groupe Scolaire Privé de l'Espérance est présente au Primaire, au Collège et au Lycée. C'est une association sans but lucratif (Loi 1901) avec un Bureau et un Conseil d'Administration.

L'APEL Espérance s'est fixée 3 grandes missions au sein de l'établissement :

- 1) **participer à la communauté éducative** : l'APEL participe à diverses commissions et organise des soirées d'information destinées aux parents ;
- 2) **apporter une aide aux familles et au confort quotidien des enfants** : par le financement de matériels pédagogiques et la tenue du BDI ;
- 3) **tisser un lien entre les enfants, les parents et l'équipe éducative** : grâce au Comité des Fêtes, qui organise des manifestations, et au site Internet.

Tous les parents ayant un enfant au GSP L'Espérance sont membres de l'APEL Espérance. **Chaque parent peut donc participer aux activités de l'association** qui l'intéressent et sans votre participation, l'APEL Espérance ne pourrait exister.

Vous trouverez ci-dessous une rapide description des activités que l'APEL Espérance organise ou auxquelles elle participe. Vous pouvez vous inscrire à tout ou partie de celles-ci en remplissant le « Bulletin d'Inscription aux Activités de l'APEL » qui vous a été fourni en même temps que ce document.

LES PARENTS CORRESPONDANTS DE CLASSE (PC)

- sont présents au collège et au lycée (il n’y a pas de PC en primaire), un par classe ;
- participent aux conseils de classe (3 au collège et 6 au lycée en comptant les mini-conseils) qui se déroulent dans la journée ;
- ont un rôle de médiation entre les enseignants et la famille.

Une réunion d’information sur le rôle du PC et le déroulement des conseils de classe se tiendra courant octobre (pour les parents ayant choisi d’être PC). Si vous souhaitez devenir Parents Correspondants, nous vous remercions d’adresser votre demande, **uniquement par mail**, à l’adresse suivante en notifiant bien si c’est pour le collège ou pour le lycée et si vous désirez une classe en particulier : contact@apelesperance.com

Les attributions pour les postes de PC se font par ancienneté dans la fonction, par ordre d’inscription et par décision collégiale du bureau.

LA COMMISSION-REPAS

Les parents membres de la Commission-Repas (au nombre de 2) participent aux réunions qualitatives de la cantine (3 par année). Par ailleurs, une carte-repas est mise à disposition de ses membres et des parents membres du CA souhaitant se rendre compte de la qualité des repas.

LA PASTORALE

En collaboration avec le Chef d’établissement, l’APEL participe à la Pastorale. Bien que tous les membres de la Communauté Éducative n’adhèrent pas de la même façon au projet catholique de l’Établissement, la dimension religieuse de la culture est importante, que l’on soit chrétien ou non.

Dans cette perspective, la désignation d’un parent est souhaitable pour être le lien entre la communauté éducative et l’ensemble des parents (catéchèse, temps religieux, préparation aux sacrements avec l’équipe paroissiale).

LA MATINÉE DES MÉTIERS

Une fois tous les deux ans (les années impaires, un samedi matin, début février), l’APEL Espérance, en collaboration avec l’établissement, organise une matinée de rencontre entre les élèves et les parents volontaires pour présenter leur profession. La présentation se fait sous forme de conférences, témoignages, ateliers...

LES SOIRÉES D’INFORMATION

Une ou plusieurs fois par an, l’APEL organise des soirées destinées à l’information des parents sur des problèmes de société (hygiène de nourriture, addictions, problèmes liés à Internet et aux nouvelles technologies, ...).

Si vous voulez voir des sujets abordés lors de cette année, n’hésitez pas à nous en faire part, soit sur le site de l’APEL (en laissant un message), soit directement auprès des membres du Bureau ou du Conseil d’Administration (tous les membres du Bureau, avec leurs coordonnées, sont présentés sur le site : www.apelesperance.com, colonne de droite : « APEL ESPERANCE & vous », Bureau APPEL).

B – APPORTER UNE AIDE AUX FAMILLES ET AU CONFORT QUOTIDIEN DES ENFANTS

LE BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (BDI)

Le BDI (ouvert principalement pendant les heures de déjeuner) est animé par des parents bénévoles. Il constitue un espace privilégié où les jeunes sont accompagnés dans leur recherche d'information sur les métiers, les études et les diplômes. Une formation est organisée par l'APEL académique pour les parents souhaitant participer au BDI.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Toutes les décisions concernant les investissements réalisés par l'APEL Espérance (notamment concernant l'achat de matériels pédagogiques ou de mobilier pour améliorer le quotidien des enfants) sont prises en Conseil d'Administration, lors de votes. Ces décisions peuvent suivre une demande de projet fournie par les équipes enseignantes, ou être prises indépendamment de toute demande du GSP.

Pour plus d'informations sur le CA, lire ci-dessous le chapitre « Conseil d'Administration ».

C – TISSER UN LIEN ENTRE LES ENFANTS, LES PARENTS ET L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

LE SITE INTERNET

Vous trouverez sur le site internet de l'APEL Espérance (www.apelesperance.com) différentes rubriques vous permettant de vous tenir au courant de la vie de l'APEL Espérance, des annonces des événements à venir, des comptes rendus des manifestations passées, la liste des menus de la semaine en cours, les membres du bureau avec leurs coordonnées, des liens vers des sites utiles... Vous pouvez aussi passer des annonces directement sur le site (covoiturage, échanges...).

Nous comptons développer la communication envers tous les parents par des articles et/ou des reportages sur les différents événements rythmant l'année. Nous sommes donc à la recherche de rédacteurs(trices) qui auraient envie de rédiger de tels articles. Aucune compétence en informatique n'est requise, les éléments étant mis en ligne par notre webmaster.

LE COMITÉ DES FÊTES

Ce comité organise avec l'aide de parents bénévoles plusieurs manifestations :

- **chocolats de Noël** : l'APEL organise la vente de chocolats de Noël ;
- **Noël au primaire** : l'APEL aide au spectacle et/ou à une matinée de divertissement à tous les enfants du primaire ;
- **loto de l'Espérance** : au 2^e trimestre, l'APEL assure l'organisation matérielle et l'animation de la soirée. Plus de 200 personnes (parents, enfants, membres de l'équipe éducative) participent à la soirée chaque année. Les lots gagnés lors du Loto représentent environ 1 000 € ! La préparation et l'organisation de cette soirée nécessitent la participation de parents bénévoles ;

• **kermesse et Fête de l'Établissement** : au 3^e trimestre, l'APEL assure l'organisation matérielle complète de la fête, la mise en place des structures d'accueil, de jeux et de restauration, avec le concours des enseignant(e)s et de la Direction. Cette kermesse est avant tout une fête permettant de rassembler tous les intervenants de la communauté éducative et ne s'adresse pas qu'aux plus petits. Plusieurs stands sont destinés aux élèves du collège et même du lycée. La préparation et la tenue des stands de jeux et de restauration requièrent un très grand nombre de parents bénévoles.

D – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (CA) est l'organe de gestion de notre association. Il est composé de 40 membres au maximum et se réunit toutes les 6 semaines environ (soit 6 fois dans l'année).

Chaque parent (1 par famille) ayant un enfant scolarisé à l'Espérance peut postuler pour devenir membre du CA. L'élection des membres du CA se fait lors de l'Assemblée Générale (AG) en début d'année scolaire (généralement début octobre).

C'est lors des CA que sont prises la plupart des décisions concernant la vie de l'association et que sont votés les divers investissements et subventions de l'APEL.

Si vous voulez participer régulièrement à la vie de notre association et aux votes lors des CA, il faut alors présenter votre candidature lors de notre AG, car seuls les membres élus au CA sont habilités à voter.

Voilà rapidement présentées, les différentes activités qui rythment la vie de l'APEL Espérance tout au long de l'année. Toutes ces activités poursuivent deux buts essentiels :

• **tisser des liens** entre les enfants, les parents et notre établissement ;

• **récolter des fonds** pour l'amélioration et le confort de nos enfants. Ces fonds sont ensuite utilisés par l'APEL Espérance pour : l'achat de différents matériels pédagogiques, le BDI, les CDI du Collège et du Lycée, des participations aux voyages, la mise en place ou l'accompagnement de projets pédagogiques, mais aussi l'aide matérielle à certaines familles en grande difficulté. Toutes les décisions quant à l'utilisation de ces fonds sont prises, par vote, lors des Conseils d'Administration.

Il est inutile de dire combien d'énergie, de temps et de dévouement toutes ces activités bénévoles représentent. C'est pourquoi nous avons besoin de votre participation, même la plus petite possible.

Nul besoin de s'engager dans plusieurs activités, dans une seule toute l'année est tout à fait possible. Toute participation sera la bienvenue.

Cependant :

• **être membre de l'APEL nécessite de notre temps.** À titre d'exemple cela se traduit par 6 soirées par an pour les Conseils d'Administration et 3 demi-journées dans l'année pour les parents correspondants (assister aux conseils et rédaction du compte rendu),

- *si vous êtes disponibles ponctuellement, venez participer au Forum des Métiers, au Loto ou à la Kermesse pour tenir un stand pendant 1 heure ou 2,*
- *si vous voulez participer aux décisions que prend l'APEL Espérance tout au long de l'année, inscrivez-vous au Conseil d'Administration.*

L'APEL Espérance n'existe que parce que des parents, **tous bénévoles**, y consacrent un peu de leur temps. Sans eux, sans vous, cette association n'existerait pas. Plus nous serons nombreux, moins lourde sera la tâche de chacun. **Également, il est important que les parents qui s'investissent se renouvellent. Nous devons penser à la pérennité de notre association, cela est important pour notre établissement.**

C'est pourquoi, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont investis jusqu'à présent au sein de notre association et souhaite la bienvenue à tous les parents qui voudront nous accompagner dans cette aventure.

Ronald Vadimon
Président de l'APEL Espérance

Renseignements : contact@apelesperance.com ou sur le site internet www.apelesperance.com